



l'oxygène
à la source

N°049-24

GRAND CYCLE DE L'EAU – PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THÔNES

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 30 Représentés : 6 Quorum : 27

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 11 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze mars à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 4 mars 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Jean-François DEGENNE, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Patricia MERMOZ, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Sylvain STIHLE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

MM. Pierre BARRUCAND, Sébastien BRIAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme & MM. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Cédric VERNEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

M. Christian VERMELLE

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Gilles FRANCOIS, Adrien GUILMAIN, Frédérique LARDET, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Christian ROPHILLE, Gilles VIVIAN, Marielle JULIEN, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Roger DALLEVET, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Yohann TRANCHANT, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Didier GALMICHE, Jean-Yves MÂCHARD

AVAIENT DONNE POUVOIR

Franck BOGEY à Christian MARTINOD
Gilles FRANCOIS à Patrick LECONTE
Gilles VIVIAN à Pierre BRUYERE
Marielle JULIEN à Philippe PRUD'HOMME
Roger DALLEVET à Séverine MUGNIER
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

GRAND CYCLE DE L'EAU – PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

Exposé du Président,

Par délibération du 3 août 2021, la Communauté de communes des Vallées de Thônes (CCVT) a approuvé la modification des statuts du SILA et le transfert, au SILA, au 1^{er} janvier 2022 de la compétence Grand Cycle de l'eau, comprenant les missions relatives à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et les missions dites complémentaires à la GEMAPI.

Conformément aux articles L.5211-5 III et L.1321-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date du transfert, pour l'exercice des compétences transférées.

Un procès-verbal a ainsi été établi contradictoirement entre la CCVT et le SILA. Ce PV atteste des biens meubles et immeubles et aménagements mis à la disposition du SILA dans le cadre du transfert de la compétence Grand Cycle de l'eau par la CCVT au SILA, à titre gratuit, ainsi que leur état. Il permet d'identifier les actifs et passifs inscrits au bilan de la CCVT au 31 décembre 2021 en lien avec l'exercice de la compétence, à reprendre dans les comptes du SILA et de rappeler les conditions financières liées à cette mise à disposition.

Les membres du Comité sont invités à :

1. approuver le procès-verbal de mise à disposition présenté,
2. autoriser le Président à le signer.

- A D O P T É -
à l'unanimité

Voix POUR : 36
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services

Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture
Le 26 MARS 2024
Publié le 28 MARS 2024

Exécutoire le 28 MARS 2024
Le Président,
Pierre DRIYERE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : SILA D'ANNECY CRAN GEVRIER
Utilisateur : sila sila

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	049_24
Objet :	Grand cycle de l'eau - Procès-verbal de mise à disposition des biens avec la Communauté de communes des Vallées de Thônes
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-11 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.6 - Autres actes de gestion du domaine privé
Identifiant unique :	074-247400013-20240311-049_24-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-247400013-20240311-049_24-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 049-24_GCE_PV mise à disposition biens CCVT.pdf Nom métier : 99_DE-074-247400013-20240311-049_24-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	144 Ko
Annexe (Projet de contrat avec l'organisme retenu) Nom original : PV THONES.pdf Nom métier : 73_CO-074-247400013-20240311-049_24-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	2.8 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 mars 2024 à 14h14min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 mars 2024 à 14h14min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 mars 2024 à 14h14min44s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	26 mars 2024 à 14h14min49s	Reçu par le MI le 2024-03-26